

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MARDI 11 AOUT 2009 à 18 heures 30

DATE DE LA CONVOCATION : 6 août 2009

Présents :

Pierre BOUVIER, maire
 Roger GUGLIELMETTI – Anne-Marie FORGEOUX – Claude PLEINDOUX, adjoints
 Patrick LESPINASSE - Olivier REY – Edmond CADET – Alain BOITTE

Procuration :

Christophe MARTIN à Pierre BOUVIER
 Christophe CANGIANO à Alain BOITTE
 Béatrice KOEKKOEK à Patrick LESPINASSE
 Catherine REBATEL à Roger GUGLIELMETTI
 Carole CISSE à Anne-Marie FORGEOUX
 Bruno BOUCHARD à Claude PLEINDOUX

Absent :

Alain BERNARD

Secrétaire de séance : Olivier REY

La séance est ouverte à 18 h 30, sous la présidence de Pierre BOUVIER, maire.

I – FINANCES

1/ Décision Modificative n°1 – budget de la Commune

Le Conseil Municipal approuve les nouvelles inscriptions budgétaires ci-dessous :

désignation	DEPENSES		RECETTES	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D6358 – autres droits		12 000 €		
D65737 – subventions organismes publics		10 000 €		
D673 – titres annulés (exercice antérieur)		56 500 €		
R70878 – autres produits remboursement frais				5 000 €
R7336 – droits de place				3 000 €
R7366 taxe sur les remontées mécaniques				27 500 €
R74121 – dotation solidarité rurale				4 900 €
R74718 – autres				4 300 €
R7718 autres produits exceptionnels				3 800 €
Opération d'ordre entre section				
R722/042 immobilisation corporelles (txv régie)				30 000 €
TOTAL		78 500 €		78 500 €
INVESTISSEMENT				
Opération d'ordre entre section 040				
D2313/147 : aménagement village (txv régie)		30 000 €		
Opérations patrimoniales 041				
D2151 : réseau de voirie		900 €		
D2152 : installation voirie		2 000 €		
D2182 : matériel de transport		100 €		
D2313 : constructions en cours		6 000 €		
R2031 : frais d'études				6 000 €

R2033 : frais d'insertion				3 000 €
Dotations, fonds divers 10				
R10222 : FCTVA			45 400 €	
R10222 : TLE				16 100 €
Opération 066 voirie				
R1323 : subvention département				15 000 €
D2151 : travaux voirie		30 000 €		
Opération 068 travaux bâtiments divers				
R1323 : subvention département				34 300 €
Opération 147 aménagement village				
R1323 : subvention département				55 000 €
Opération 226 microcentrale				
D2031 : frais d'études		30 000 €		
Opération 195 Front de Neige tranche 1				
D2111 : terrains		50 €		
D2313 : construction		285 000 €		
R2111 : terrains				50 €
R2313 : construction				340 000 €
Opération 105 acquisition terrains				
R2111 : terrains nus			39 000 €	
Produits de cession 024				
R024 : produits cession terrain				39 000 €
Opération 221 traversée village				
D2313 : travaux en cours		100 000 €		
Opération 224 réparation crues 2008				
D2312 : travaux en cours	60 000 €			
TOTAL	60 000 €	484 050 €	84 400 €	508 450 €
TOTAL GENERAL	502 550 €			502 550 €

Approuvé par 12 voix POUR et 2 ABSENCES

2/ Forfaits de ski : prise en charge

Le Conseil Municipal accepte la prise en charge par la Commune du coût des forfaits de ski pour les catégories ci-dessous :

- personnel et élus de la mairie
- enfants scolarisés en maternelle et primaire à l'école du Monétier
- jeunes scolarisés de la classe de 6^{ème} à la Terminale domiciliés sur la Commune
- instituteurs de l'école commune

pour les forfaits saison ;

- personnes encadrant les sorties scolaires de l'école communale
- intervenants au programme d'animation

pour les forfaits journée.

Approuvé par 11 voix POUR et 3 ABSTENTIONS

3/ Chapelle Saint-André : demande de subvention

Le Conseil Municipal approuve le recrutement d'un architecte des Monuments Historiques pour la mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de restauration de la chapelle Saint André pour un montant de 30 000 € HT, et sollicite la participation financière de la DRAC et de la Région PACA.

Approuvé par 12 voix POUR et 2 ABSTENTIONS

4/ Demande de subvention : ancienne école du Casset

Le Conseil Municipal approuve la modification des travaux de réfection de la toiture de l'ancienne école du Casset qui consiste en la pose de deux lucarnes en lieu et place d'une réfection des vélux. Le montant des travaux passe de 77 000 € HT à 82 620 € HT

Le Conseil Municipal demande l'aide financière de la Région PACA et du Département.

Approuvé par 12 voix POUR et 2 ABSTENTIONS

5/ Indemnisation de dégâts

Le Conseil Municipal approuve l'indemnisation, à hauteur de 630 € à répartir entre Messieurs HENRY et FONTAINE, suite à des dégâts et nuisances.

Approuvé par 12 voix POUR et 2 ABSTENTIONS

II – ADMINISTRATION GENERALE

1/ Acquisition de la parcelle S 591

Le Conseil Municipal accepte l'acquisition de la parcelle S 591 d'une superficie de 410 m² au prix de 1 640 E qui permet l'implantation d'un pylône de téléski.

Approuvé par 12 voix POUR et 2 ABSTENTIONS

2/ Acquisition de parcelles à la SAFER

Le Conseil Municipal approuve l'acquisition auprès de la SAFER de 29 parcelles, n'ayant pas fait l'objet d'une candidature par un tiers, d'une superficie totale de 12 001 m² au prix de 17 930 €.

Il est dit que les parcelles, exploitées par les agriculteurs à ce jour, continueront à l'être.

Approuvé par 12 voix POUR et 2 ABSTENTIONS

3/ Déclassement du domaine public en vue d'un échange de terrain au Serre Barbin

Le Conseil Municipal approuve un échange de terrain, d'environ 0,80 m² de domaine public contre 2,5 m² environ de la parcelle AL 155, appartenant à M. TROUSSIER pour lui permettre la pose de panneaux d'isolation.

Cet échange est soumis à déclassement du domaine public après enquête préalable.

Approuvé par 12 voix POUR et 2 ABSTENTIONS

4/ Contrat Guisane : avenant n°3

Le Conseil Municipal approuve l'avenant n°3 au contrat Guisane portant sur le financement à hauteur de 66 500 € de l'opération «aménagement VTT à Serre Chevalier» en remplacement de l'opération «enneigement du stade de biathlon».

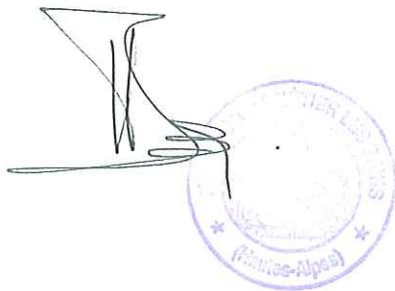
Approuvé par 11 voix POUR et 3 ABSTENTIONS

III - QUESTIONS DIVERSES

1/ Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Maire par délégation du Conseil Municipal, délibération n°20/2008 du 31 mars 2008

Monsieur le Maire donne lecture de tous les actes pris depuis le 18 juin 2009, en vertu des délégations données par le Conseil Municipal.

La séance est levée à 19 heures 30.



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp is purple and contains the text 'MUNICIPALITE DE SERRE CHEVALIER' at the top, 'France-Alpes' at the bottom, and a central emblem. The signature is written over the stamp.